

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE SARS-COV2 DANS LES EHPAD DE LA VILLE DE LIMOGES

Les EHPAD de la Ville de Limoges se mettent en « ordre de bataille » pour permettre aux résidents qui le souhaitent, de recevoir une première vaccination au plus vite.

Les avis médicaux, ainsi que le recueil des consentements sont en cours de finalisation pour ces structures :

- Les familles (référénts familiaux) et/ou tuteurs ont été informés par mails et/ou courriers.
- Les médecins traitants ont été informés par mails et/ou courriers.
- À ce jour :
 - les avis médicaux des médecins traitants sont recueillis ou en cours pour la majorité des établissements,
 - les consentements sont également recueillis ou en cours de finalisation pour les 4 EHPAD et les RAM,
 - Une information aux résidents qui souhaitent être vaccinés a été réalisée également afin d'obtenir leur accord au préalable.

Le jour de la vaccination tous les résidents recevront un rappel de l'information, quelle que soit leur pathologie.

Seuls les EHPAD non concernés par un cluster récent ou actuel sont autorisés à démarrer leur vaccination sur cette première campagne, soit l'EHPAD Le Mas Rome et celui du Roussillon. Les EHPAD Pr. Marcel-Faure et Pr. Joseph-de-Léobardy pourront mettre en œuvre le plan de vaccination pour les résidents non atteints du COVID récemment (soit dans les trois derniers mois).

Les trois Résidences Autonomie Municipales (RAM) seront quant à elles concernées fin janvier, selon les indications à ce jour transmises par l'ARS.

La première vaccination des résidents de l'EHPAD Le Mas Rome devrait débuter dès ce jeudi 7 janvier prochain en présence du médecin coordonnateur, éventuellement des médecins traitants qui le souhaitent et d'une infirmière dédiée, et se poursuivra dès la semaine prochaine dans les autres établissements.